



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage , Phase III**  
**Core 0B2 / Noyau 0B2**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Science Procurement Directorate/Direction de  
l'acquisition de travaux scientifiques  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
11C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> MEOSAR Composante terrestre Phase I	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8474-16ME03/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 020
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8474-16ME03	<b>Date</b> 2016-08-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ST-005-29512	
<b>File No. - N° de dossier</b> 005st.W8474-16ME03	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-03-31</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Byrnes, Ashley	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 005st
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4453 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Modification 020 – La présente modification vise à répondre aux questions posées par des entrepreneurs.

Q1 – Est-il possible d’obtenir les Procédures normales d’exploitation du Centre canadien de contrôle de la mission (CCCM), étant donné qu’elles décrivent les procédures de référence qui pourraient avoir des répercussions sur les activités de l’entrepreneur?

R1 – Il n’est pas nécessaire de fournir les procédures de référence; l’équipe de projet a déterminé qu’elles n’auront aucune incidence sur la demande de soumissions.

Q2 – Est-il possible d’obtenir de la documentation au sujet de ce logiciel afin d’avoir détails sur ses capacités et s’assurer que le système MEOSAR peut le supporter?

R2 – Pour obtenir des renseignements au sujet des exigences relatives au matériel et des capacités de traitement, veuillez consulter le site Web du fabricant à l’adresse suivante (en anglais seulement) : <http://support.radmin.com/index.php?/Knowledgebase/Article/View/103/9/Radmin-3.x-System-Requirements>

Q3- Veuillez confirmer les MEOLUT et la mise en service qui sont requis :

R3 – Une mise en service sera requise pour les deux sites MEOLUT à titre de MEOLUT autonomes, ainsi que pour le processeur de localisation de réseau à l’emplacement du CCCM à Trenton, de même qu’à l’emplacement de soutien à Belleville. Les processeurs de localisation de réseau utiliseront les données traitées concernant les mesures de temps d’arrivée/fréquences d’arrivée (TOA/FOA), conformément au document T.019 pour l’échange de données réseau, de tous les MEOLUT canadiens (y compris le MEOLUT de Shirley’s Bay) et comprenant l’échange de réseau MEOLUT du protocole de transfert de fichier (FTP) tel qu’envoyé du United States Mission Control Center (USMCC). Chaque processeur de localisation de réseau sera mis en service en tant que réseau MEOLUT. Les détails particuliers des plans de mise en service pour ces sites relèvent de l’entrepreneur et devraient être décrits dans sa soumission.

Q4 – En ce qui a trait au tableau 1 de l’Énoncé des travaux – Soutien en service (SES), veuillez confirmer que la période de SES provisoire et la période de prestation normale sont comprises dans le contrat d’approvisionnement, alors que l’option 1 pour le SES (ou année) est couverte par un autre contrat.

R4 – La période de SES n’a pas encore été déterminée. Nous sommes ouverts aux suggestions des entrepreneurs.

Q5 – Le terme « réseau MEOLUT » apparaît à de nombreuses reprises dans le document de SES (articles 3.7.2, 4.2, 6.1.4 et autres). Veuillez confirmer que les relais de télécommunication, y compris le réseau téléphonique public commuté (RTPC) à titre de système de relève, sont de l’équipement fourni par le gouvernement (EFG) et que l’interfaçage se fait au moyen de ports Ethernet standards.

R5 –L’interfaçage et le réseautage seront fournis en tant qu’EFG aux points de démarcation. Des ports Ethernet standards sont utilisés. Les points de démarcation seront fournis et des visites des lieux fourniront plus de détails au sujet de la connectivité et de la disponibilité.

Q6 – Veuillez confirmer que l’accès à distance à la composante terrestre du système MEOSAR aux fins de maintenance se fait exclusivement par l’entremise du serveur Citrix du CCERSAR et que les besoins

liés au RADmin seront installés et configurés par le CCERSAR sur tout l'équipement de la composante terrestre du système MEOSAR fourni par l'entrepreneur?

R6 – Oui. Le Canada installera le logiciel sur tous ces systèmes.

Q7 – La DP ne fait pas mention des balises de deuxième génération. Est-ce qu'elles peuvent être incluses dans la soumission d'un entrepreneur?

R7 – Les balises de deuxième génération ne font pas partie de la portée de ce projet.

Q8 – Pour quelle raison des points sont-ils assignés à des portées de couverture particulières?

R8– Le Canada désire s'assurer que les MEOLUT sont en mesure de couvrir l'intégralité de la zone de responsabilité du Canada en mode autonome, ce qui nécessite des zones de couverture plus importantes que le minimum actuellement précisé dans le document T.019. Nous sommes ouverts aux commentaires concernant l'efficacité de ce critère en tant qu'outil d'évaluation.